

Pôle Enfance et Éducation

Bischheim, le 13 mars 2020

Objet : Directives nationales relatives aux écoles et accueils de loisirs

Madame, Monsieur,

Par décision présidentielle du jeudi 12 mars, toutes les écoles seront fermées à compter du lundi 16 mars pour une durée indéterminée.

Les services périscolaires (accueil du matin, restauration et accueil du soir) sont par conséquent suspendus jusqu'à nouvel ordre.


Les accueils de loisirs seront également fermés.

Nous communiquerons au fur et à mesure de la transmission des informations nationales et locales.

Pour toute question relative au contenu pédagogique, il convient de vous adresser directement aux directeurs d'école.

Néanmoins, la campagne d'inscriptions scolaires et périscolaires se poursuit normalement via le portail famille et ce jusqu'au 30 avril inclus.

Pour le Maire
Bernadette Gillot


Adjointe au Maire
Chargée de l'Éducation

